Bailleur:	QUITTANCE DE LOYER N° ou indemnitté d'occupation (si l'occupant n'a pas de titre régulier de
	location ou a reçu congé)
Nature et adresse des locaux :	La présente quittance est délivrée sous réserve de tout droit, action ou procédure quelconque et, en cas de paiement par chèque, sous la condition suspensive de son encaissement. Elle annule tous reçus remis à titre d'accompte sur les sommes indiquées ci contre. Elle ne présume pas du paiement des quittances antérieures ou de toute autre somme due.
Locataire ou occupant :	
PERIODE	Payé le
Loyer pour la période	Mode de règlement
Charges: provisions pour la période	Pour Acquit
charges: régularisation annuelle	
total (€)*	